

Extrait du mail d'Annie Lobé du 11 décembre 2015

« EDF va être exclu du CAC 40. Après s'être réuni dans le plus grand secret, lundi 7 décembre, le conseil scientifique des indices, structure indépendante d'Euronext, a annoncé que le premier électricien mondial ne ferait plus partie de l'indice phare de la place de Paris à partir du 21 décembre ». (Source : lemonde.fr, voir le lien en bas de page)

Ce retrait forcé d'EDF du CAC 40 indique que les marchés sanctionnent durement, mais justement et opportunément, la stratégie surréaliste de l'entreprise qui dicte la politique énergétique de la France, et qui est l'un des sponsors de la COP21.

Tandis que la France prétend donner au Bourget des leçons à toutes les nations en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de transition énergétique, la loi dite « de transition énergétique pour la croissance verte » signée le 17 août 2015 par le président François Hollande enfonce la France dans le nucléaire en reportant aux Calendes grecques la fermeture de la vieille centrale nucléaire de Fessenheim, pourtant promesse électorale du président élu, et instaure le déploiement de 35 millions de compteurs électriques « intelligents » Linky fonctionnant en CPL (Courant porteurs en ligne), dont les premiers appareils installés ont pourtant d'ores et déjà généré des pannes et des incendies.

S'agissant du nucléaire, la traduction concrète de cette loi consiste à conditionner la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim à la mise en service de l'EPR de Flamanville.

Problème : à la centrale de Fessenheim, plusieurs incidents graves ont été dissimulés par EDF. Or elle est située à mi-chemin entre la Belgique, le Luxembourg et la Suisse, et près de la frontière allemande. Quant à l'EPR de Flamanville, son coût exponentiel (10,5 milliards d'euros au lieu des 3 milliards prévus à l'origine) n'a d'égal que l'allongement des délais de livraison. Et pour cause : les ingénieurs français ne savent pas le construire. L'acier de la cuve du réacteur contient deux fois plus de carbone que prévu, ce qui le rend fragile à la rupture alors que l'EPR est prévu pour fonctionner pendant 60 ans ! A ce jour, la mise en service est repoussée à 2020,

cinq longues années pendant lesquelles le pire peut arriver chaque jour à Fessenheim.

La France s'entête dans le nucléaire au lieu d'y renoncer.

Compte tenu des effets mondiaux d'une catastrophe nucléaire, votre pays serait bien avisé de profiter de la COP21 pour mettre le sujet sur la table et inclure dans les négociations la fermeture immédiate de la centrale de Fessenheim et le renoncement de la France à l'EPR. Il ne s'agit pas d'ingérence car, plus encore que les attentats terroristes, une catastrophe nucléaire survenue dans un pays, quel qu'il soit, impacte largement un grand nombre d'autres pays.

De plus, la fermeture de centrales nucléaires s'intègre parfaitement dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique car les centrales nucléaires émettent nuit et jour d'énormes quantités de vapeur d'eau qui ne sont pas comptabilisées dans les simulations du GIEEC. Or, la vapeur d'eau est le plus efficace des gaz à effet de serre ! EDF le sait parfaitement, qui répète à l'envi qu'elle n'émet pas de CO2. EDF sait parfaitement qu'elle émet de très grandes quantités d'un AUTRE gaz à effet de serre, la vapeur d'eau...

EDF s'entête aussi à vouloir déployer les compteurs dits « intelligents » Linky pour l'électricité, alors qu'au Québec, après avoir posé 9 millions de « smart meters », l'électricien Hydro-Québec fait aujourd'hui marche arrière sous la pression du gouvernement et des citoyens, et propose une option de retrait (<http://compteurs.hydroquebec.com/installation/>).

Le président Hollande a reçu en novembre 2015 plus de 150 lettres recommandées de citoyens l'avertissant des graves inconvénients du compteur Linky et lui demandant de renoncer à son déploiement (voir le lien : <http://www.santepublique-editions.fr/lettre-a-envoyer-a-francois-hollande-pour-garantir-la-france-contre-l-accident-nucleaire.html> ; cette lettre existe en 2 versions : Linky + nucléaire ou Linky seul).

Il a néanmoins laissé EDF annoncer le 1er décembre le « grand lancement » du Linky et tous les médias ont faussement indiqué qu'on

ne pouvait pas le refuser, alors que la loi n'instaure aucune sanction en cas de refus. Depuis le 1er décembre, 150 citoyens supplémentaires ont fait parvenir au chef de l'Etat une lettre recommandée semblable. Toutes ces lettres sont restées sans réponse.

Le président Hollande refuse également de tenir compte de l'Appel qui lui a été adressé le 30 novembre 2015, le mettant en garde contre les risques accrus de cyber terrorisme, jusqu'au black-out, inhérents aux réseaux intelligents et à une société dans laquelle tous les objets seraient connectés à l'Internet. Cet Appel a également été adressé le 5 décembre dernier à tous les préfets, à tous les journalistes en poste dans les médias français et à tous les parlementaires français, sans susciter aucune réaction sensée de leur part.

Au-delà du risque terroriste, la société connectée sera tout bonnement invivable, comme l'indique cette déclaration publiée dans un commentaires de l'article d'Alternative santé publié le 27 octobre 2015 :

« Un cauchemar notamment pour les utilisateurs d'un système de domotique qui ont souvent rencontré une multitude de perturbations engendrées par les signaux rayonnants du CPL-1 (± 75 kHz) d'ERDF qui interfèrent avec ceux du protocole X10 (120 kHz) de leur maison domotisée. Ces constatations sont réalisées malgré les filtres mis en place qui atténuent (notamment le filtre FD10).

Les déclenchements intempestifs ne manquent pas : les lumières s'allument toutes seules, les volets roulants électriques se baissent ou montent n'importe quand du jour ou de la nuit, pareillement pour les portes de garages ou les portails qui s'ouvrent ou se ferment, les régulations deviennent folles, etc... »

Les pannes provoquées par le Linky sont LE sujet qui embarrasse le plus EDF et sa filiale à 100 % ERDF qui pilote le déploiement du compteur Linky.

Le 12 novembre dernier, deux techniciens sous-traitants d'EDF étaient en train de travailler dans un transformateur dans la ville où j'habite. Je leur ai demandé : « Vous faites les travaux du Linky ? ». Ils ont répondu : « Non, le Linky est abandonné ». Je leur ai demandé

: « De quand date cette information ? » Ils ont répondu : « Il y a quatre mois ». Je leur ai demandé : « Pourquoi le Linky serait abandonné ? » Ils ont répondu : « Il n'est pas fiable ».

Au sein d'EDF/ERDF, les pannes provoquées par le Linky sont donc largement connues. Et l'abandon du Linky semble avoir été envisagé en juillet dernier, au moment où les sénateurs français recevaient plusieurs centaines de mails par jour et où Ségolène Royal, la ministre de l'Ecologie et ex compagne de François Hollande, recevait plus de 40 lettres recommandées lui demandant de renoncer à introduire le déploiement du Linky dans sa loi de transition énergétique. Mais le déploiement du Linky annoncé en fanfare bat son plein depuis le 1er décembre !

Aujourd'hui, le fait que le Linky provoque des pannes se sait de plus en plus.

L'Etat français persistera-t-il dans son déploiement si la mobilisation anti-Linky continue et s'amplifie, comme c'est le cas actuellement ?

L'électricité nucléaire est de plus en plus chère, au point de ne plus être rentable. Le groupe EDF vend son électricité 38 euros le mégawattheure, ce qui est « très en dessous de son prix de revient de 55 euros » (fonctionnement et maintenance), indiquait récemment au Monde le directeur financier d'EDF, Thomas Piquemal.

Le coût de déploiement de la première génération des 35 millions de compteurs Linky est estimé à 7 milliards d'euros. Où EDF trouvera-t-elle cette somme ? En augmentant toutes les factures ! Et dans dix à quinze ans, les matériels ne fonctionneront plus et il faudra les remplacer...

Avec son cash flow négatif de 4 milliards d'euros, EDF doit emprunter pour payer les dividendes de ses actionnaires.

Les marchés, quant à eux, ne s'en laissent plus conter. L'action EDF est tombée à moins de 13 euros. EDF vient de se faire sortir du CAC 40 mais n'envisage toujours pas de réorienter sa stratégie.

(...)

Merci infiniment d'avoir lu ce mail, et merci infiniment de tout ce que vous pourrez faire pour protéger ce pays, la France, que nous aimons tous et que nous aimons tant.

Bien sincèrement à vous,
Annie Lobé
Journaliste scientifique indépendante
<http://www.santepublique-editions.fr>

Sources :

http://www.lemonde.fr/economie-francaise/article/2015/12/07/edf-pilier-de-la-bourse-de-paris-quitte-l-indice-cac-40_4826630_1656968.html

http://www.lemoniteur.fr/article/epr-de-flamanville-mise-en-service-a-nouveau-reportee-et-facture-encore-alourdie-29718454#utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=laquotidienne

http://www.lepoint.fr/economie/epr-flamanville-edf-souhaite-une-extension-du-delai-jusqu-en-2020-20-10-2015-1975317_28.php

<http://www.santepublique-editions.fr/epr-fessenheim-les-centrales-infernales-parmi-d-autres.html>

<http://www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-le-nouveau-compteur-electrique-evolue-un-fiasco-technique-industriel-financier-et-sanitaire.html>

EDF imagine une trentaine d'EPR en France d'ici à 2050

Par Ludovic Dupin - Publié le 23 octobre 2015, à 15h49 dans l'Usine nouvelle

Afin de renouveler le parc nucléaire français qui arrivera en fin de vie dans les prochaines décennies, EDF envisage de construire 30 à 40 EPR à l'horizon 2050. Pour y parvenir, EDF devra toutefois trouver des

partenaires industriels et financiers.

Vendredi 22 octobre, à l'occasion d'un déjeuner avec quelques journalistes, le PDG d'EDF Jean-Bernard Lévy a présenté son plan d'entreprise Cap 2030. Parmi les grands chantiers à mener dans cette période, l'électricien se penche sur celui du renouvellement du parc nucléaire français qui arrivera en fin de vie d'ici 20 à 30 ans. Entre temps il aura été prolongé jusqu'à 50 ou 60 ans grâce au grand carénage.

"A partir de 2028-2030, nous installerons en France des EPR NM par paquet de deux", explique le PDG d'EDF. "En 2050-2055, nous n'aurons plus de réacteurs de la génération actuelle. Ils seront remplacés par 30 à 40 EPR NM (Nouveau Modèle) en activité", décrit-il.

L'EPR NM est une version optimisée de l'EPR actuel, dont la constructibilité doit être améliorée. 200 ingénieurs d'Areva et EDF travaillent en commun sur ce sujet depuis plus d'une année. Pour y parvenir il faut qu'"à l'horizon 2020, soit établi un design détaillé du réacteur et qu'il soit validé par l'autorité de sûreté nucléaire", assure Jean-Bernard Lévy.

Impossible sans partenaires

Ces 30 à 40 réacteurs s'inscrivent dans le cadre du plafonnement à 63,3 GW de la puissance nucléaire installée en France, instauré par la loi de transition énergétique. Mais pour EDF, cette puissance est à la fois vue "comme un plafond et un plancher" au regard des besoins croissants du pays en électricité, en particulier en matière de mobilité et dans les foyers.

Le reste de la demande sera assuré par le développement des énergies renouvelables, pour lesquels EDF veut doubler sa capacité en 2030 en passant de 28 GW à plus de 50 GW.

La construction de ces nouveaux EPR ne demandera pas la création de nouveaux sites nucléaires en France. Les 19 centrales françaises ont la place pour accueillir ce projet, assure-t-on chez EDF. De toute manière, on peut considérer que de telles autorisations de création sont désormais impossibles à avoir.

Dans ce plan de nouvelle flotte EPR, le principal obstacle reste

financier, admet l'électricien. "EDF n'a aujourd'hui pas les moyens de construire un nouveau parc de 60 GW", explique le PDG. "Il faudra recourir à des partenaires". Jean-Bernard Lévy évoque alors Engie (nouveau nom de GDF Suez) qui jusqu'au début des années 2010 avait montré un certain allant pour pénétrer le marché nucléaire français en participant par exemple au projet d'EPR de Penly (Seine-Maritime), aujourd'hui abandonné.

Ludovic Dupin

Pièces jointes :

- Appel
- cours-de-bourse-EDF-boursorama-historique.doc
- paul-lannoys-quelques-arguments-pour-remettre-en-question-le-compteur-intelligent-2-decembre-2015.pdf